CLERMONT - FERRAND : effets de la loi Cornudet sur la voirie

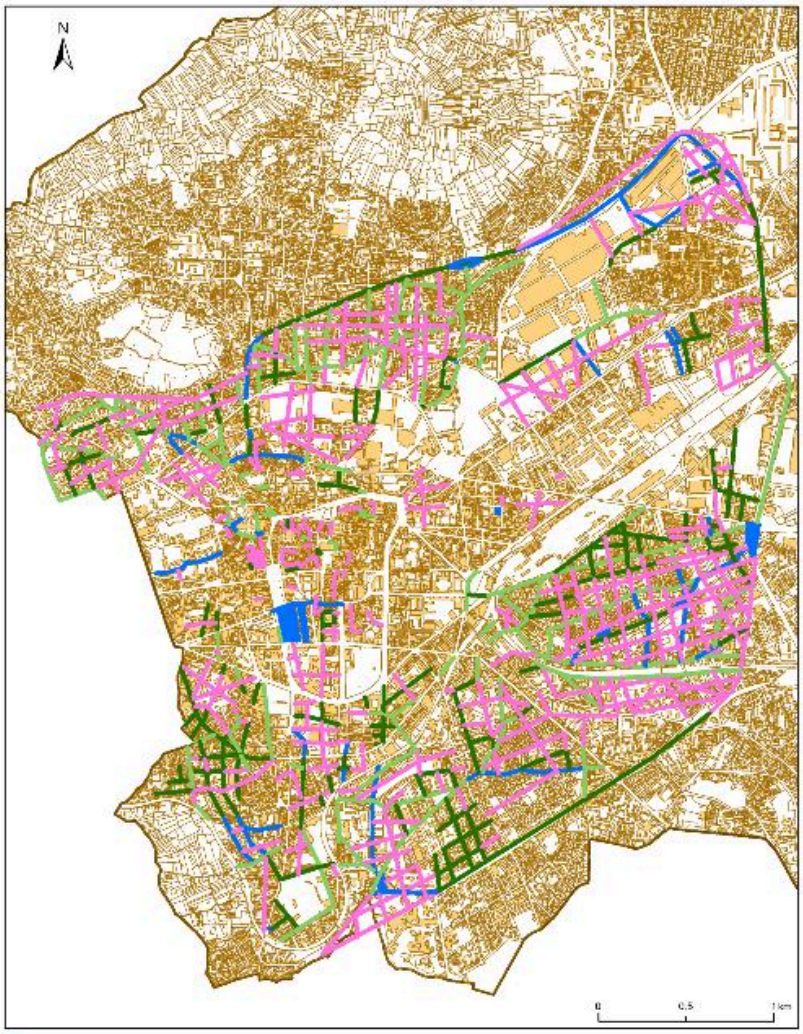

Principaux aménagements prévus non réalisés
Principaux aménagements prévus réalisés : percements ou créations
Principaux aménagements prévus réalisés : élargissements ou alignements
Aménagements surajoutés

Clermont-Ferrand -Puy-de-Dôme). Montage faisant ressortir les aménagements effectués d'après le "Plan Cornudet" de 1925. Contrairement à Aurillac, le quadrillage est ici la règle. Au moment de l'aménagement du plateau Saint-Jacques (secteur sud de la ville), le réseau prévu et en partie réalisé, est considéré comme pléthorique par les auteurs d'un grand ensemble (1959-1965).

Référence du document reproduit :

- **PAE de Clermont-Ferrand, 1925**
  AM de Clermont-Ferrand. Services techniques, sans cote. **Plan d'extension de Clermont-Ferrand**, par Morel.
  Déclaration d'utilité publique obtenue le 30/11/1926.

AC Clermont-Ferrand : sans

IVR84_20126300392NUDA
Auteur de l'illustration : Guylaine Beauparland-Dupuy
© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation